

# LE BUDGET PARTICIPATIF COMMENT ÇA MARCHE ?

## LES 4 ÉTAPES DU BUDGET PARTICIPATIF

### 1 L'APPEL À IDÉES

Pour être recevable, une idée doit respecter les critères suivants :

- Relever des compétences municipales
- Être réalisable dans les deux ans
- Répondre à l'intérêt général et bénéficier gratuitement à tous les Angevins
- Porter sur une réalisation nouvelle et ne pas concerner l'entretien ou la maintenance de ce qui existe déjà
- Être suffisamment précise pour pouvoir être estimée juridiquement, techniquement et financièrement
- Engendrer une dépense ponctuelle qui limite les coûts de gestion courante (maintenance, dépenses de personnel,...)

### 2 L'ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Étude de recevabilité et de faisabilité technique des projets

- Toutes les idées recevables sont étudiées par les services municipaux qui vont analyser la faisabilité technique et réglementaire et estimer le coût de chaque projet
- Pendant cette phase, les porteurs de projets restent mobilisés afin de préciser ou ajuster leur idée avec les services

### 3 LE VOTE DES PROJETS

La présentation et le vote des projets réalisables

Les projets réalisables sont présentés aux Angevins. Ils sont invités à voter pour leurs cinq projets favoris

### 4 LA RÉALISATION DES PROJETS

Les projets retenus sont réalisés dans les deux ans qui suivent le vote

## LE VOTE DES PROJETS

### COMMENT AVOIR CONNAISSANCE DES PROJETS ?

1 Sur [ecrivons.angers.fr](http://ecrivons.angers.fr)

2 À l'Agora du budget participatif, place du Ralliement

3 Lors des rencontres du budget participatif dans les quartiers

### COMMENT VOTER ?

Je vote avant le 22 octobre

JE VOTE POUR MES  
5 PROJETS FAVORIS

PAR VOIE NUMÉRIQUE  
SUR [ECRIVONS.ANGERS.FR](http://ECRIVONS.ANGERS.FR)

OU PAR BULLETIN PAPIER

À compléter et à déposer dans l'une des urnes situées :

- À l'hôtel de ville, en mairies de quartier
- À la Cité - boulevard du Doyenné
- Au J - Angers connectée jeunesse, place Imbach
- Aux bibliothèques Annie-Fratellini et Saint-Nicolas
- À l'Agora du budget participatif, place du Ralliement

### QUI PEUT VOTER ?

- Les Angevines et les Angevins
- À partir de 11 ans

### ET APRÈS ?

- Les projets qui auront recueilli le plus de voix seront retenus jusqu'à hauteur de 1 million d'euros
- Annonce des projets lauréats : fin novembre